

# Agir Ensemble

## Sécurité routière : du concret !

Les Loossois ayant désigné ce thème comme prioritaire, vous attendez des réponses rapides et concrètes. Une année a été mise à profit, en particulier pour recenser les problèmes les plus aigus : mise en place du comité de pilotage associant les habitants (75 membres à ce jour), rencontres des personnes âgées, des riverains et parents de l'école V. Hugo (d'autres rencontres seront prochainement programmées), questionnaire à la population, membres du Conseil Municipal dans la ville...

Bref, aujourd'hui, nous savons beaucoup plus précisément là où le bât blesse. Nous nous sommes dotés de l'appui de bureaux d'étude, nous avons établi les partenariats nécessaires avec les services d'Etat (DDE et police). Il est donc maintenant possible d'agir et d'engager certains aménagements.

Parmi ceux-ci, certains auront valeur de test afin de vérifier leur utilité et de mesurer les incidences éventuelles. Rappelons ici que des actions ont déjà été engagées : **parking de l'école Basly** dont le modèle, suivant quelques ajustements, pourrait se retrouver sur d'autres espaces de stationnement de la commune, **carrefours rue A. Dubois** dont le principe est encore à améliorer (d'où l'intérêt de tester), **carrefour de l'école E. Moreau**.

### Les aménagements majeurs :

- réalisation du **rond-point Place de la République** (carrefour Condé/Pasteur/Salengro) et aménagement des rues Condé/Pasteur (du poste de police au carrefour Gambetta/Kléber) avec diminution de la largeur de la route pour faire baisser les vitesses et réalisation d'espaces de parking pour limiter le stationnement anarchique et garder le trottoir aux piétons. Le démarrage du chantier est toujours prévu pour le second semestre 2002 ;

### Les aménagements-tests :

- réalisation de plusieurs **passages piétons surélevés** : devant la poste, rue Salengro et voie Mirabeau avec renforcement de la signalisation aux priorités à droite (toujours voie Mirabeau et rue Salengro). Si ces aménagements sont jugés performants, ils seront progressivement généralisés sur la commune au regard de la programma-

tion budgétaire. Les services de la ville feront leur possible pour engager les travaux dès cet été.

### Un gros effort sur la signalisation... un homme averti en vaut 2 :

- **remise à niveau des panneaux "50 km/h"** : pose de ceux qui manquent et remplacement des vieux panneaux ;
- **renforcement du marquage au sol** interdisant le stationnement au niveau des carrefours (bandes jaunes continues) ;
- **réfection peinture** des passages protégés ;
- **installation d'un panneau mobile signalisateur de vitesse** instantanée pour faire prendre conscience de sa propre vitesse.

### Une action répressive : mettre de l'ordre par la force... publique.

- parce que l'insécurité routière est avant tout un problème de comportements chez les conducteurs indisciplinés, une **campagne d'avertissements suivie d'une campagne de verbalisation** seront engagées... Comme cela, vous êtes avertis. Sachez par ailleurs que des contrôles de vitesse sont actuellement organisés rue Supervielle, rue Léon Blum, rue Hoche et en centre ville ;
- une **opération cartons jaunes** menée avec les enfants pour "discipliner" un peu les parents au niveau des sorties d'école.

D'autres actions sont en projet. Nous aurons l'occasion d'y revenir mais, présentées en comité de pilotage sécurité routière, elles n'ont pas soulevé d'objection donc nous vous livrons, ici, quelques pistes :

- étude de la mise en sens unique de la rue Maniez avec réalisation d'une voie large piétons-cyclistes,
- aménagement progressif du chemin du Ribart toujours avec une voie réservée piétons-cyclistes,
- aménagement sous le pont de la rue Faidherbe avec un système de priorité à la montée et un trottoir plus large et protégé,
- limitation de la circulation pour certains tonnages (sous réserve de possibilité réglementaire) notamment les rues Faidherbe/Denfert-Rochereau/Croisettes,

- réalisation de "zones scolaires" avec aménagements, signalétique particulière et systématisation de la zone 30 km/h, idem à proximité des équipements publics ;

- rétrécissement avec système de dépose-minute devant l'école O. Leroy pour éviter l'engorgement tout en obligeant à diminuer fortement les vitesses ;

- étude de la remise en priorité à droite, avec signalisation adéquate, des rues débouchant sur la RD 165 (rues Condé/Pasteur/Hoche) par exemple rue Ferrer, rue Thiers et éventuellement Kléber.

Tout ceci peut faire penser à un inventaire à la Prévert. Il faut simplement se rendre compte qu'il n'y a pas une solution globale mais une solution à chaque cas particulier. Comme l'a dit un membre du comité de pilotage : "toutes les rues de Loos-en-Gohelle ne se ressemblent pas". En

effet, la question du stationnement est très complexe, quoique moins génératrice d'insécurité que la vitesse (sauf le stationnement dans les carrefours). L'augmentation du nombre de véhicules (au moins un, voire deux ou plus par foyer) provoque notamment un accroissement du stationnement devant les habitations, sur les trottoirs. Beaucoup ne respectent plus le stationnement bilatéral alterné ; cette réglementation n'est d'ailleurs pas adaptée à la largeur de certaines rues (étroites, ou accueillant un trafic autobus).

C'est ainsi que pour le stationnement, le bureau d'études qui nous aide va réaliser un catalogue de solutions adaptées à chaque lieu. D'autres aménagements seront donc engagés.

Enfin, il faut également se replacer dans un contexte plus général : celui des déplacements et de la mobilité. Ils peuvent être automobiles, piétonniers ou cyclistes. Pour ces derniers, là aussi d'importants efforts seront faits. Certaines réalisations commencent à voir le jour (exemple : contre-allées rue Decrombecque) mais faute de liaison, elles ne sont pas très visibles. Progressivement ces bouts d'aménagement seront reliés et chacun pourra choisir le mode de transport qui lui convient, avec une sécurité accrue. D'ici là, levez le pied !

**Jean-François CARON,**  
Maire de Loos-en-Gohelle,  
Vice-Président du Conseil Régional.

## Brèves...

### Concours Maisons Fleuries

Si vous souhaitez participer à l'amélioration et à l'embellissement de votre cadre de vie, alors le concours maisons fleuries est fait pour vous.

2 catégories sont ouvertes à tous (le classement hors concours n'existant plus) : "les jardins" et "les balcons" ; mais attention : ils doivent être visibles de la rue !

Le jury effectuera deux passages, l'un fin juin et un autre début septembre.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : contactez Valérie Lecerf au 03 21 69 88 77 **avant le 20 juin 2002.**

### Centre de Loisirs FJEP Juillet et Août

- **Du 1<sup>er</sup> au 26 juillet**, de 9 h à 17 h (garderie possible à partir de 7 h 30 et après 17 h) : centre maternel de 2 ans 1/2 à 5 ans 1/2 et centre primaire de 6 à 14 ans

Inscriptions : les samedis 15 et 22 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle Panckoucke (face au Foyer O. Caron)

- **Du 5 au 9 août, du 12 au 16 août et du 19 au 23 août**, séjours en camping (possibilité de s'inscrire pour les trois séjours). Réservé aux 6 à 14 ans

Inscriptions : les samedis 15 et 22 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle Panckoucke (face au Foyer Omer Caron) et durant le centre de Juillet

### Les aides au raccordement à l'égout

Vous pouvez obtenir :

- Une subvention de l'Agence de l'Eau : 25 % du montant des travaux intérieurs à la propriété, plafonnés à 2600 € ;

- Une aide forfaitaire du Conseil Général de 153 € pour les propriétaires imposables sur le revenu et de 306 € pour les propriétaires non imposables.

Pour constituer votre dossier, il faut faire parvenir un **devis** des travaux d'entreprises ou un **devis** des matériaux (si vous les effectuez vous-même), un relevé d'identité bancaire et une copie de la feuille d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2000 à l'adresse suivante :

**P.A.C.T. d'Arras-Saint-Pol**  
12 bis, avenue P. Michonneau  
62000 ARRAS - Tél. 03 21 51 23 55

### Numéro national d'aide aux victimes

Depuis le 23 octobre 2001, un nouveau service d'écoute et d'orientation téléphonique est mis en place.

Vous avez été victime d'un vol, d'un cambriolage, de violences, d'agression sexuelle... vous pouvez appeler du lundi au samedi au **0 810 09 86 09** (prix appel local). Des écouteurs professionnels vous renseignent et vous orientent vers un réseau d'associations et de services compétents pour vous informer, vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches.

## Opération «Fifty-Fifty» : ça démarre rue Kléber

**L**e principe de cette opération, proposée par la municipalité, est simple : il s'agit d'un partenariat, riverains et commune se partageant les tâches pour améliorer le quartier.

Une récente réunion, présidée par Pierre Juston, Adjoint au Maire, a permis de mettre en place les modalités d'intervention de la commune et des riverains de la rue Kléber pour l'installation et l'entretien des bacs fleuries : la commune installe le substrat et plante les fleurs, les riverains se chargeant de l'entretien et de l'arrosage.

D'autres projets sont à l'étude sur le quartier.

Cette opération est bien entendu possible dans tous les quartiers de la commune. Avis aux amateurs ! Contactez en mairie M. Pierre Juston (03 21 69 88 77).

# Petit retour sur les Gohelliades...



On rit...



On souffle...



On chante...



On saute...



On danse...

# Agenda

## des manifestations Culturelles et Festives

Jun 2002

**Samedi 8 juin**

de 12h à 18h, salle Varet : **Tournoi de Basket**

**Dimanche 9 juin**

**1<sup>er</sup> tour des élections législatives** (Foyer Omer Caron, Écoles Samuel Merlin, Victor Hugo)

**Jeudi 13 juin**

11h30, salle d'Honneur : **réception des élèves et enseignants de l'échange franco-gallois du collège**  
18h, salle Duvauchelle : **assemblée générale de la Gymnastique Volontaire**  
18h30, salle d'Honneur de la Mairie : **Conseil Municipal**

**Vendredi 14 juin**

14h30, Bibliothèque Municipale : **spectacle théâtre de l'école Basly**

**Samedi 15 juin**

9h30, Bibliothèque Municipale : **spectacle théâtre de l'école Basly**  
15 h, Salle Varet : **fête de l'école Ovide Leroy**  
à 16h, salle Dubois : **fête des écoles Samuel Merlin et Lamendin**

**Week-end des 15 & 16 juin**

De 15h à 18h, stade Saint-Albert : **tournoi du FC Loos**

**Dimanche 16 juin**

**2<sup>e</sup> tour des élections législatives** (Foyer Omer Caron, École Samuel Merlin, École Victor Hugo)

**Mardi 18 juin**

18h, place de la Mairie : **commémoration de l'appel du 18 juin**

**Vendredi 21 juin**

À partir de 18h, théâtre de verdure : **Fête de la Musique**  
Prestations musicales pour tous les goûts ! Rock, chant choral, blues...  
et à 23 heures, **feux de la Saint-Jean** avec embrasement des éléments du Corso Fleuri.  
Renseignements au service culturel au 03 21 69 88 77  
Vers 18h30, dojo salle Varet : **Fête de clôture du Judo**

**Samedi 22 juin**

14h30, Foyer Omer Caron : **fête de l'école Émilienne Moreau**

**Dimanche 23 juin**

11h, à l'école : **fête de l'école Victor Hugo**

**Mardi 25 juin**

18h, Foyer Omer Caron : **réception des enseignants**

**Samedi 29 juin**

**Repas dans la rue** de l'association «ARK, i fallo y pinsé !»

**Samedi 29 & dimanche 30 juin**

**Ducasse de la cité 5**

*Pour les  
personnes ayant  
des difficultés  
à se déplacer,  
un transport  
est effectué lors  
des deux tours  
des élections  
législatives.  
Renseignements  
en Mairie au  
03.21.69.88.77*



**Voter est un droit,  
c'est aussi un devoir civique.**

**Les bureaux de vote seront ouverts les dimanches  
9 et 16 juin de 8h à 18h sans interruption.**